RÉGÉNÉRATEUR DE PRAIRIE COMBINÉ GK 400 M1

NOTICE D'UTILISATION



À LIRE AVEC ATTENTION AVANT LA MISE EN SERVICE !

Traduction de la notice d'utilisation d'origine

Version : 1.1 FR; numéro d'article : 00602-3-226

TABLE DES MATIÈRES

1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE 4

2 IDENTIFICATION DE L'APPAREIL 5

3 SERVICE 5

4 GARANTIE 5
4.1 Activation de la garantie 6

5 CONSIGNES DE SÉCURITÉ 6
5.1 Utilisation conforme à l'usage prévu 6
5.2 Consignes de sécurité générales et directives de prévention des accidents 6
5.3 Appareils portés 8
5.4 Système hydraulique 8
5.5 Maintenance 8
5.6 Pneumatiques 9
5.7 Semoirs portés 9
5.7.1 Remplissage du semoir 9

6 PANNEAUX D'INDICATION/SYMBOLES DE DANGER 10
6.1 Panneaux d'indication 10
6.2 Symboles de danger 11

7 NOTICE D'UTILISATION 11
7.1 Montage sur le tracteur 11
7.2 Fonctionnement divisé 12
7.3 Structure et mode de fonctionnement 15

8 POSITION DE TRAVAIL ET RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR DE TRAVAIL 15
8.1 Réglage de la profondeur 15
8.2 Réglage de l'agressivité 16
8.3 Tôle de nivellement 16
8.4 Utilisation des différents outils 17

9 MAINTENANCE ET ENTRETIEN 17
9.1 Consignes générales de maintenance 17
9.2 Consignes de maintenance régulière 17
9.3 Remplacement des dents 18
9.4 Blocage des dents 18
9.5 Réparation et remise en état 18

10 REMARQUES CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT 18

11 DONNÉES TECHNIQUES 19

12 SCHÉMA HYDRAULIQUE 20

13 TRANSPORT SUR ROUTE 20
13.1 Transport sur la voie publique (généralités) 20
13.2 Transport sur la voie publique (les dispositions les plus importantes) 20
13.3 Calcul des rapports de poids 21
13.3.1 Tableau des rapports de poids 22

14 ÉCLAIRAGE SCHÉMA ÉLECTRIQUE 22

15 MISE HORS SERVICE, STOCKAGE ET ÉLIMINATION 23
15.1 Mise hors service de la machine 23
15.2 Stockage de la machine 23
15.3 Élimination 23
15.4 Conseils pour la culture des plantes avec le GK 400 M1 23

16 ACCESSOIRES 24
16.1 Éclairage avec panneaux d'avertissement (des deux côtés) 24
16.2 Kit de plateforme pour la herse 24
16.3 Kit d'accessoires de montage des déflecteurs sur la herse 25
16.4 Kit de montage du semoir pneumatique pour la herse 25
16.5 Kit de montage doseur multiple pour la herse 25
16.6 Kit de capteurs - GPSa + Capteur pour 3ième point 25

17 PIÈCES DE RECHANGE 26

18 INDEX 27

1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

selon la directive machine 2006/42/CE

APV-Technische Produkte GmbH
Dallein 15
A-3753 Hötzelsdorf

déclare par la présente que l'appareil porté ci-dessous satisfait en raison de sa conception et de son type de construction ainsi que dans la version mise sur le marché les exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé de la directive citée ci-dessus.

Cette déclaration perd sa validité en cas de modification de l'appareil porté non concertée avec APV Technische Produkte GmbH.

Désignation de l'appareil porté :

RÉGÉNÉRATEUR DE PRAIRIE COMBINÉ GK 400 M1

Année de construction : à partir de 2020

Numéro(s) de série : à partir de 06023-01000

Directives CE pertinentes appliquées :
Directive Machines 2006/42/CE

Lors de la planification, de la conception, de la construction et de la mise sur le marché de l'appareil porté, outre les directives, les normes européennes harmonisées suivantes ont été appliquées, notamment :

EN ISO 12100:2010 – Sécurité des machines, principes généraux pour l'appréciation du risque
EN ISO 13857:2020 – Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses
ISO 13849-1:2015 – Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité

Responsable de la documentation technique : service planification et conception Dallein 15

Ing. Jürgen Schöls
Directeur
(personne mandatée dans l'Union européenne)

Dallein/Hötzelsdorf, le 03/2021

2 IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

Le régénérateur de prairie combiné peut être identifié de manière univoque à l'aide des indications suivantes figurant sur la plaque signalétique.

- Désignation
- Modèle
- Numéro de production

Emplacement de la plaque signalétique
La plaque signalétique se trouve sur le tube principal à côté du support de l'attelage trois points.

La figure suivante (Fig. : 1) montre la structure de la plaque signalétique :



Fig. : 1

Les indications sur la plaque signalétique ont les significations suivantes :

1 : désignation
2 : modèle
3 : numéro produit/numéro de série
4 : poids
5 : année de construction

REMARQUE !
En cas de questions ou de réclamations en garantie, indiquez-nous toujours le numéro de production/numéro de série de votre machine.

3 SERVICE

Dans les cas suivants, veuillez vous adresser à notre SAV :

- Si vous avez des questions concernant le maniement de l'appareil malgré toutes les informations se trouvant dans la présente notice d'utilisation
- Pour les questions concernant les pièces de rechange
- pour les ordres de travaux de maintenance et d'entretien.

Adresse SAV :

APV - Technische Produkte GmbH
ZENTRALE
Dallein 15
A-3753 Hötzelsdorf
AUTRICHE

Téléphone : +43 (0) 2913 8001-5500
Fax : +43 (0) 2913 8002
Adresse électronique : service@apv.at
Web : www.apv.at

4 GARANTIE

Vérifiez l'absence de dommages de transport immédiatement lors de la remise. Les réclamations ultérieures relatives aux dommages de transport ne peuvent plus être acceptées.

Nous accordons une garantie d'usine de six mois à partir de la date de livraison sur la base d'une activation de la garantie (voir point 4.1). Votre facture ou le bon de livraison servent de justificatif de garantie.
Cette garantie s'applique en cas de défauts matériels ou de construction et ne concerne pas les pièces qui sont endommagées par l'usure normale ou excessive.

La garantie est nulle
- lorsque des dommages résultent de violences extérieures.
- en cas d'erreur d'utilisation.
- en cas de dépassement substantiel de la limite de kW/PS.
- lorsque l'appareil est modifié, étendu ou pourvu de pièces étrangères sans notre accord.

4.1 ACTIVATION DE LA GARANTIE

Chaque machine APV est enregistrée directement à la livraison. L'enregistrement active les droits en garantie et APV peut garantir le meilleur service.
Pour l'activation de la garantie de votre appareil, scanner simplement le code QR à l'aide de votre smartphone - vous serez redirigé directement dans la zone service de notre site Internet.

Vous pouvez également activer la garantie via notre site Internet www.apv.at dans la zone de service.

5 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Ce chapitre comprend des règles générales de conduite pour l'utilisation conforme de l'appareil et des consignes de sécurité que vous devez impérativement respecter pour votre propre protection.

La liste est très complète, certaines consignes ne concernent pas exclusivement l'appareil fourni. Le regroupement des consignes vous rappelle cependant souvent des règles de sécurité ignorées lors de l'utilisation quotidienne de la machine et de l'appareil.

5.1 UTILISATION CONFORME À L'USAGE PRÉVU

Le régénérateur de prairie combiné GK 400 M1 est conçu comme appareil porté à l'arrière et est prévu et construit pour une utilisation dans les travaux agricoles. Il sert à préparer le sol pour le traitement et l'utilisation suivante.

Toute utilisation sortant de ce contexte est considérée comme non conforme. Le fabricant n'est pas responsable des dommages en résultant ; l'utilisateur porte seul le risque pour cela.

Le respect des conditions d'utilisation, de maintenance et de réparation prescrites par le fabricant fait également partie d'une utilisation conforme.

L'appareil doit seulement être utilisé, entretenu et réparé par des personnes qui sont formées et ont pris connaissance des dangers. Transmettez toutes les instructions de sécurité aux autres utilisateurs.

Les directives nationales de prévention des accidents en vigueur ainsi que les diverses réglementations de sécurité, de médecine du travail et de circulation routière généralement reconnues doivent être respectées.
Les modifications de votre propre chef sur l'appareil excluent toute responsabilité du fabricant pour les dommages en résultant. La déclaration de conformité perdrait alors sa validité.

5.2 CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES ET DIRECTIVES DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

- L'exploitant doit lire et comprendre la présente notice d'utilisation avant de manipuler l'appareil.
- L'exploitant doit instruire et le cas échéant former son personnel à l'aide de la présente notice d'utilisation. Le personnel doit avoir lu et compris la présente notice d'utilisation avant de manipuler l'appareil.
- Conservez la notice d'utilisation à proximité de l'appareil afin de pouvoir la consulter à tout moment.

- Remettez la notice d'utilisation de l'appareil au nouveau propriétaire lors d'un changement de propriétaire.
- N'utilisez pas l'appareil si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de médicaments.
- **Avant chaque mise en service, vérifier la sécurité de fonctionnement et de circulation de l'appareil et du tracteur (par exemple pièces défectueuses, connexions, tuyaux, etc.) !**
- Les contrôles avant et pendant l'utilisation ainsi que l'entretien et la maintenance périodiques de l'appareil doivent être réalisés.
- **Avant le début du travail, vous devez prendre connaissance de tous les dispositifs et éléments de commande ainsi que de leurs fonctions. Pendant le travail, il est trop tard !**
- Les consignes générales et les réglementations de prévention des accidents du pays concerné doivent être respectées.
- Immobiliser impérativement l'appareil garé pour empêcher toute mise en mouvement intempestive.
- L'appareil ne doit être utilisé que par des personnes qui sont informées des dangers et qui connaissent les prescriptions valables pour le déplacement sur la voie publique. Sur l'appareil, les panneaux d'avertissement et d'information donnent des informations importantes pour une utilisation sans danger ; leur respect sert à votre sécurité !
- En cas d'utilisation sur la voie publique, respecter les réglementations nationales du Code de la route !
- Les vêtements de l'utilisateur doivent être ajustés ! Éviter les vêtements amples !
- Tenir la machine propre pour éviter un risque d'incendie !
- Avant le démarrage ou la mise en service, contrôler la zone à proximité ! (Enfants !) Veiller à avoir une visibilité suffisante !
- Il est interdit de transporter une personne sur l'outil porté !
- Il est interdit de transporter des matériaux de travail sur l'appareil !
- Atteler l'appareil selon les consignes et le fixer seulement aux dispositifs prévus !
- Lors de l'attelage des appareils au tracteur ou de leur dételage, une attention particulière est requise !
- Lors du montage et du démontage, placer les dispositifs d'appui dans la position correspondante ! (Stabilité à l'arrêt)
- Poser les lests toujours selon les consignes sur les points de fixation prévus à cet effet !
- Respecter la charge par essieu admise, le poids total et les dimensions de transport !
- Vérifier et, le cas échéant, installer l'équipement de transport, tel que l'éclairage, les dispositifs d'avertissement et éventuellement les dispositifs de protection.
- Les pièces de manœuvre des coupleurs rapides doivent être suspendues librement et ne doivent pas se déclencher automatiquement dans la position inférieure !
- Pendant la conduite, ne jamais quitter le poste de conduite !
- Le comportement de conduite, la manœuvrabilité et la capacité de freinage sont aussi influencés par les appareils portés ou attelés et les lests. Par conséquent, veiller à une manœuvrabilité et à une capacité de freinage suffisantes !
- Dans les virages, tenir compte de la large portée et/ou de la masse oscillante de l'appareil (attention à l'épure de giration) !
- Ne faire fonctionner l'appareil que lorsque tous les dispositifs de protection sont posés et en position de protection !
- **Le séjour dans la zone de travail est interdit !**
- **Ne pas se tenir dans la zone de rotation ou de pivotement de l'appareil !**
- Les cadres de repliage hydrauliques ne doivent être actionnés que lorsqu'aucune personne ne se trouve dans la zone d'inclinaison.
- Des zones d'écrasement et de cisaillement se trouvent sur les pièces actionnées par une force externe (par exemple hydraulique).
- Sur les appareils avec repliage manuel, toujours veiller à une bonne stabilité !
- Danger au relevage par l'inertie de la masse ! Ne s'approcher que lorsqu'elle est totalement à l'arrêt !
- Avant de quitter le tracteur, poser l'appareil sur le sol, arrêter le moteur et retirer la clé de contact !
- Personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'appareil sans que le véhicule ne soit immobilisé par le frein de stationnement et/ou des cales !
- Bloquer les cadres repliés et les dispositifs de relevage en position de transport !

- Utilisation obligatoire de lunettes de protection, d'une protection de l'ouïe et de chaussures de sécurité.

5.3 APPAREILS PORTÉS

- Avant le montage et le démontage des appareils sur l'attelage à trois points, amener les dispositifs de commande dans une position empêchant un relevage ou un abaissement involontaire !
- Pour l'attelage à trois points, les catégories d'attelage sur le tracteur et l'appareil doivent correspondre ou être accordées !
- La zone de la rampe à trois points présente un risque de blessure en raison des zones d'écrasement et de cisaillement !
- Lors de l'actionnement de la commande extérieure pour l'attelage à trois points, ne pas se trouver entre le tracteur et l'appareil !
- Toujours veiller à un blocage latéral suffisant de la rampe à trois points du tracteur dans la position de transport de l'appareil !
- En cas de trajet sur route avec l'appareil relevé, le levier de commande doit être verrouillé contre un abaissement !

5.4 SYSTÈME HYDRAULIQUE

- **Contrôler régulièrement les flexibles hydrauliques et les remplacer en cas de dommages et d'usure ! Les flexibles de rechange doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant de l'appareil !**
- Le système hydraulique est sous haute pression !
- Lors du raccordement des cylindres et moteurs hydrauliques, veiller à ce que le raccordement des flexibles hydrauliques soit conforme aux prescriptions !
- Lors du raccordement des flexibles hydrauliques au système hydraulique du tracteur, veiller à ce que le circuit hydraulique soit hors pression aussi bien du côté du tracteur que du côté de l'appareil !
- Pour les connexions hydrauliques de fonction entre le tracteur et l'appareil, les manchons de raccordement et connecteurs de raccordement doivent être identifiés afin d'exclure les commandes erronées ! En cas d'interversion des raccords, le fonctionnement est inversé ! (p. ex. relevage/abaissement) – Risque d'accident !
- Pour la recherche de points de fuite, utiliser des outils adaptés pour éviter un risque de blessure !
- Sous haute pression, les liquides sortants (huile hydraulique) peuvent pénétrer dans la peau et provoquer des blessures graves ! En cas de blessures, consulter immédiatement un médecin ! (risque d'infection !)
- Avant les travaux sur le système hydraulique : immobiliser les appareils, évacuer la pression de l'installation et couper le moteur !
- Ne décrocher les chaînes de sécurité que lorsqu'elles ont été détendues ! (Le cylindre doit être rempli d'huile.)

5.5 MAINTENANCE

- Les travaux de réparation, maintenance et nettoyage ainsi que l'élimination des pannes de fonctionnement doivent impérativement être effectués lorsque l'entraînement est éteint, le moteur à l'arrêt (retirer la clé de contact) et le tracteur éloigné !
- Les opérations de maintenance elles-mêmes ne doivent être réalisées que par du personnel qualifié et formé et jamais seul.
- Il faut être très prudent lors du remplacement des éléments défectueux ou des outils. Le remplacement de composants qui ne peuvent pas être desserrés avec un outil tel qu'un tournevis ou une clé, doit être impérativement réalisé par un personnel qualifié d'une entreprise agréé ou par le SAV d'APV.
- Si des réparations ou des maintenances de l'appareil ne pouvant être réalisées qu'en association avec le tracteur sont nécessaires, ces travaux doivent être signalés par un panneau bien visible indiquant « Attention maintenance ».
- Vérifier régulièrement le serrage correct des écrous et des vis et les resserrer si nécessaire !

- Lors des travaux de maintenance sur l'appareil relevé, toujours assurer la sécurité par des éléments de support adaptés !
- Lors du changement d'outils de travail comportant des lames, utiliser un outil adapté et des gants !
- Éliminer les huiles, graisses et filtres de manière conforme !
- Avant les travaux sur l'installation électrique, toujours débrancher l'alimentation !
- Lors de la réalisation de travaux de soudure électrique sur le tracteur et les appareils portés, débrancher les câbles sur le générateur et la batterie !
- Les pièces de rechange doivent au moins correspondre aux exigences techniques déterminées par le fabricant de l'appareil ! Les pièces d'origine garantissent cela !

5.6 PNEUMATIQUES

- En cas de travail sur les pneus, veiller à ce que l'appareil soit immobilisé en toute sécurité et calée contre le départ en roue libre et le renversement (cales).
- Le montage des roues et des pneus présuppose des connaissances suffisantes et l'outillage de montage réglementaire !
- Les travaux de réparation sur les pneus ne doivent être réalisés que par des personnes qualifiées et avec l'outillage de montage approprié !
- Contrôler régulièrement la pression ! Respecter la pression de gonflage prescrite (2,1 bars) !

5.7 SEMOIRS PORTÉS

- Lors de l'utilisation d'un semoir, toutes les indications du fabricant de l'appareil doivent être respectées.
- Le semoir peut être atteint via une échelle et une plateforme. Elles doivent être propres et sèches pour pouvoir les utiliser.
- Pendant le trajet, il est strictement interdit de se tenir sur la plateforme ou son échelle d'accès.
- L'échelle doit être relevée et bloquée quand elle n'est pas utilisée.

5.7.1 REMPLISSAGE DU SEMOIR

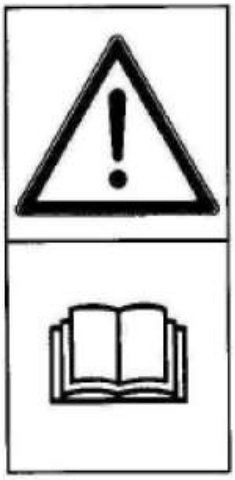
- Le remplissage du semoir se fait par l'intermédiaire d'un véhicule de ravitaillement.
- Le kit de plateforme ne doit pas être utilisé pour le remplissage du semoir ou comme plan de dépose pour des objets ou les semences. Lors du remplissage du semoir, ne jamais se tenir sous une charge suspendue !
- Lors de l'approche de la semence, personne ne doit se trouver sur ou dans la zone de la machine.
- C'est seulement quand le chargement est stabilisé par l'ouverture de la trémie de grains qu'il est possible de monter sur le kit de plateforme pour ouvrir le sac de semences.
- Pendant le chargement, évitez tout contact avec la semence traitée et portez des gants, un masque antipoussière et des lunettes de protection.

ATTENTION !
Sous réserve d'erreurs d'impression, toutes les informations sont sans garantie !

6 PANNEAUX D'INDICATION/SYMBOLES DE DANGER

Veuillez respecter ces autocollants sur l'appareil, car ceux-ci vous signalent des dangers particuliers !

6.1 PANNEAUX D'INDICATION



Lire et respecter la notice d'utilisation avant la mise en service !



Ne pas rester debout sur la machine pendant les déplacements !



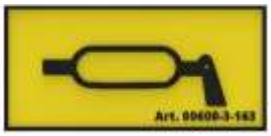
Crochets de chargement.
Pour le chargement de la machine, fixer les câbles ou les chaînes à ces endroits !



Avant les travaux de maintenance, arrêter impérativement le moteur et retirer la clé de contact !



Après une courte période d'utilisation, resserrer toutes les vis et les écrous.



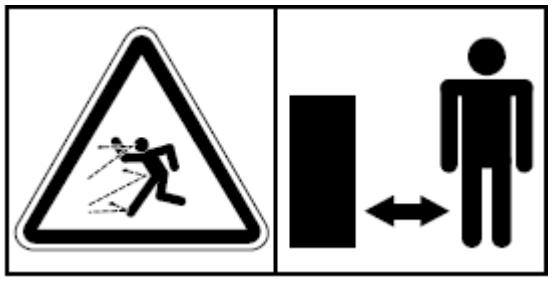
Signalisation de la position des graisseurs.



Signalisation de la cavité pour le montage des axes de 24 mm.

6.2 SYMBOLES DE DANGER

			
Attention en cas de fuite de liquide sous haute pression ! Respecter les consignes de la notice d'utilisation !	Lors de l'attelage des appareils et de l'actionnement du système hydraulique, personne ne doit se trouver entre les machines !	Ne pas monter sur des pièces en rotation ; utiliser les accès prévus !	Attention zone d'écrasement ! Ne jamais pénétrer dans la zone de danger d'écrasement tant que des pièces peuvent encore se déplacer à cet endroit !



Dangers émanants de pièces éjectées ; Respecter une distance de sécurité !

7 NOTICE D'UTILISATION

7.1 MONTAGE SUR LE TRACTEUR

- La pression de gonflage des pneus arrière du tracteur doit être de 0,8 bar lors de l'utilisation. En cas de capacité de charge inférieure des pneus, il faut augmenter la pression.
- Dans des conditions d'utilisation plus difficiles, des lests de roue supplémentaires peuvent être avantageux. Voir aussi notice d'utilisation du fabricant du tracteur.
- Le tracteur doit être pourvu à l'avant du lest requis pour garantir la capacité de direction et de freinage. Au moins 20 % du poids du véhicule vide sont nécessaires sur l'essieu avant.
- Les tiges de levage doivent être réglées et bloquées à la même hauteur à gauche et à droite.
- Monter l'appareil sur l'attelage à 3 points du tracteur.
- Accrocher le bras supérieur de manière à ce que celui-ci descende vers le tracteur aussi lors du travail. Respectez aussi les indications figurant sur l'autocollant sur l'appareil (respecter les spécifications du fabricant du tracteur).

- Enlever la béquille en retirant l'axe après l'attelage du bras inférieur, la tourner, réinsérer et bloquer. (Fig. : 2; Fig. : 3)



Fig. : 2



Fig. : 3

- Raccorder les tuyaux flexibles hydrauliques à un distributeur double effet. Avant de les raccorder, contrôler que les tuyaux flexibles sont sans pression du côté du tracteur et de la machine.

REMARQUE !
Pour pouvoir garantir l'accouplement correct, les flexibles hydrauliques sont repérés de la manière suivante :
→ 1 serre-câble rouge : vérin se déploie (A selon Fig. : 4),
→ 2 serre-câbles rouges : vérin se rétracte (B selon Fig. : 4).

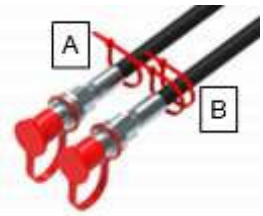


Fig. : 4

7.2 FONCTIONNEMENT DIVISÉ

La herse et le rouleau du régénérateur de prairie combiné peuvent être séparés et les appareils s'utiliser séparément.

ATTENTION !
Le régénérateur de prairie combiné doit obligatoirement être utilisé, que ce soit comme appareil complet ou en utilisation séparée, exclusivement sur l'attelage 3 points à l'arrière du tracteur.

Procédez comme suit :

- Relevez la machine jusqu'à ce que le rouleau ne soit plus du tout en contact avec le sol.
- Amenez tous les appuis du rouleau dans une position optimale afin de déposer le rouleau en toute sécurité.

CONSEIL !
Afin de disposer d'une garde au sol plus importante pour le processus de dételage, tournez les rangées de hérse vers le haut (Fig. : 5).

CONSEIL !
Les appuis sur le cadre de rouleau doivent être poussés complètement vers le haut dans le guidage et être fixés par un axe (voir Fig. : 6).

CONSEIL !
Le deuxième appui est intégré dans le support du semoir (voir Fig. : 7).

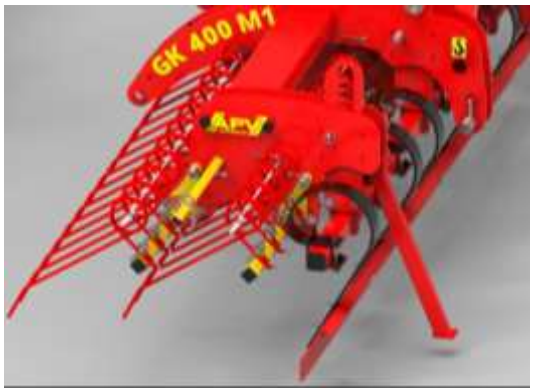


Fig. : 5



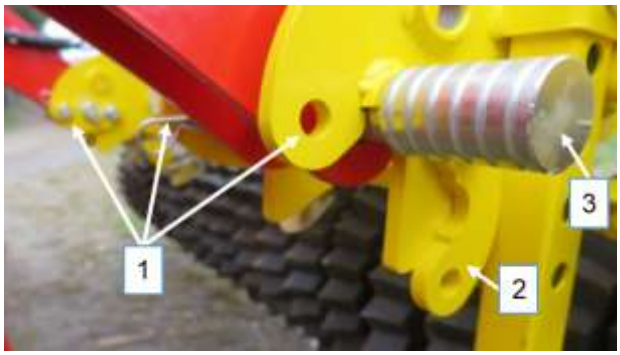
Fig. : 6



Fig. : 7

- Retirez maintenant les 4 axes courts d'une épaisseur de 16 mm (Fig. : 8) et repliez la fixation d'axe.

ATTENTION !
Les axes de connexion traversants de 28 mm ne doivent PAS être retirés pour l'instant !



1 : axe 16 mm
2 : fixation d'axe
3 : axe de connexion continu 28 mm

Fig. : 8

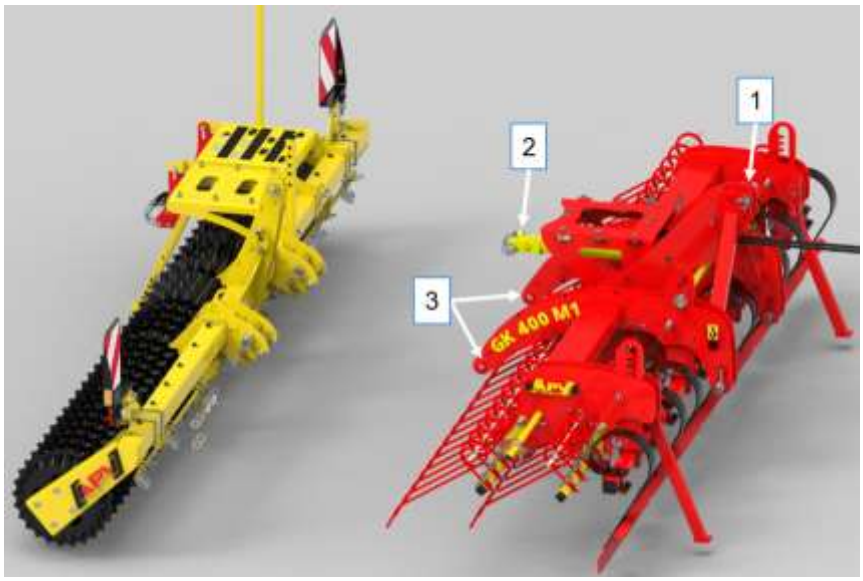
- Abaissez l'appareil avec précaution jusqu'à ce que le rouleau repose en toute sécurité, déchargez ensuite le cylindre de rouleau de manière à ce que l'axe puisse être extrait.

CONSEIL !
Afin de ne pas endommager la peinture, retirez le cylindre de rouleau.

- Détachez le connecteur du faisceau de câbles côté tracteur et ouvrez les serre-câbles détachables sur le cadre de la herse. Le faisceau de câbles est fixé à présent seulement au rouleau. Montez le capteur de tirant supérieur de la herse sur le rouleau.
- Abaissez maintenant avec précaution la herse jusqu'à ce que les axes de connexion au rouleau se détachent totalement du cadre du rouleau. Vous pouvez maintenant avancer lentement et désaccoupler la herse.
- Introduisez l'axe de connexion de la herse dans le cadre du rouleau. Si vous souhaitez accoupler le rouleau, vous devez encore utiliser les boules adaptées avec les douilles d'écartement fournies (Fig. : 9).



Fig. : 9



1 : capteur du tirant supérieur
2 : cylindre de rouleau
3 : axe de connexion

Fig. : 10

CONSEIL !
Si vous utilisez le rouleau en association avec un semoir pneumatique, placez la béquille dans la position de stationnement prévu à cet effet (dans le profilé creux du cadre de rouleau). Ceci permet d'éviter que la semence heurte les appuis et forme une courbe d'épandage irrégulière.

Au montage du rouleau sur le tracteur, utiliser l'attelage 3 points. Veiller ici à ce que le bras supérieur soit toujours monté dans le trou le plus haut (numéro 1 dans la Fig. : 11).

REMARQUE !
Pour le montage du rouleau sur la herse, utiliser les axes 25 mm et 24 mm. Étant donné que les dimensions des axes se distinguent à peine visuellement, les axes de 24 mm sont repérés par une gaine thermorétractable jaune (numéro 2 dans la Fig. : 11). De plus, sur chaque évidement prévu pour le montage d'un axe de 24 mm se trouve un autocollant rond jaune (numéro 3 dans la Fig. : 11).

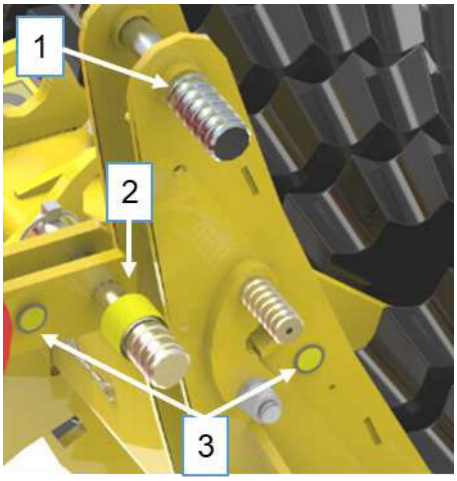


Fig. : 11

7.3 STRUCTURE ET MODE DE FONCTIONNEMENT



1 : rouleau denté
2 : porte-dents
3 : dents 10 mm ou 12 mm
4 : tôle de nivellement
5 : attelage trois points cat II
6 : cylindre de rouleau

Fig. : 12

La construction robuste et compacte du régénérateur de prairie combiné GK 400 M1 est idéale pour nouveau semis, le sursemis et la lutte contre les mauvaises herbes dans les prairies.
Grâce à la tôle de nivellement réglable en hauteur, les grosses irrégularités de la prairie sont éliminées et les dents ne sont pas chargées inutilement.
Les distances réduites des traits de ces différentes dents (72,5 mm pour les dents de 10 mm ou 12 mm) garantissent une préparation optimale de la couche végétale et les semences de sursemis peuvent germer rapidement. La pression élevée du rouleau utilisé améliore le rappuyage du sol de la semence et optimise son approvisionnement en substances nutritives.
Pour que l'effet du rouleau produise un bon résultat, la vitesse de déplacement ne doit pas dépasser 8 km/h. Pour la prairie, la vitesse idéale est de 6 à 12 km/h.

8 POSITION DE TRAVAIL ET RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR DE TRAVAIL

8.1 RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR

Deux étapes sont nécessaires pour le réglage de la profondeur du GK 400 M1.

- En fonction du degré d'agressivité avec lequel vous souhaitez traiter le sol, rentrez ou sortez un peu le cylindre afin de déplacer le poids du rouleau sur les dents du recouvreur.
- Choisissez la position des bras inférieurs de sorte que le cadre de la machine soit horizontal au champ. Les points de référence pour cela sont le tuyau formé (160 x 80 mm) ou l'épandeur pneumatique (celui-ci doit se trouver à la verticale du champ).

Pendant le processus de travail, le bras supérieur côté machine doit toujours être fixé dans le trou oblong. Pour un trajet de travail normal, l'axe doit se trouver au centre du trou oblong.
Si vous souhaitez utiliser le GK 400 M1 avec rouleau relevé (position la plus haute du rouleau et le cylindre de rouleau entièrement rétracté), vous devez attacher le bras supérieur de manière fixe côté machine. Cette position doit aussi être utilisée en conduite sur route.

8.2 RÉGLAGE DE L'AGRESSIVITÉ

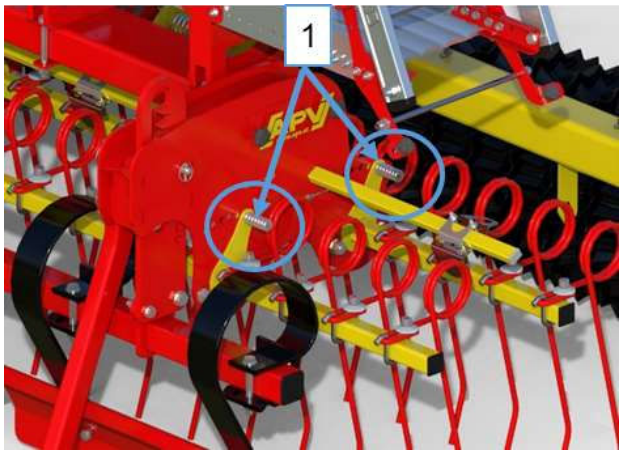


Fig. : 13

En plus de la profondeur, vous pouvez modifier l'agressivité des dents entre elles sur le GK 400 M1. Pour cela, il suffit de placer les axes des rangées de hérse de recouvreurs dans un trou plus haut ou plus bas (Numéro 1 dans la Fig. : 13).
Cela permet de varier l'agressivité des 2 rangées de herse à dents de 12 (10) mm. Cela permet également de compenser une usure différente des dents.
Les deux rangées de dents déchirent couche végétale et créent un lit de semis optimal pour les nouvelles herbes. Si les dents avant doivent être plus agressives (par exemple lorsque le sol est dur), placez l'axe dans l'un des trous arrière supérieurs. Les deux rangées peuvent ainsi être adaptées dans leur agressivité indépendamment l'une de l'autre.
Il y a sept niveaux au choix. À une vitesse de déplacement optimale, la dent décrit un mouvement elliptique. Plus la dent est verticale et plus le mouvement est petit. Plus la dent est horizontale et plus le mouvement est grand. Lorsque la couche végétale est dense et que le travail doit être intense, la dent doit être positionnée plus verticalement (voir Fig. : 13).

8.3 TÔLE DE NIVELLEMENT

La tôle de nivellement supprime les taupinières après l'hiver et égalise grossièrement l'herbage. Réglez la hauteur de sorte qu'elle passe juste au-dessus du sol de la couche végétale. Évitez de racler la couche herbeuse. Si la couche herbeuse est très irrégulière, une légère pénétration permet néanmoins d'améliorer l'effet d'égalisation à long terme. Afin de régler la hauteur de travail, retirez les axes embrochables (4 pièces), réglez à la manivelle la tôle de nivellement à la hauteur souhaitée et fixez-la avec les 4 axes. (Fig. : 14)



Fig. : 14

CONSEIL !
Retirez d'abord les deux axes à droite, puis les deux axes à gauche afin que vous puissiez plus facilement relever la tôle de nivellement avec la manivelle.

La tôle de nivellement est munie d'une sécurité par cisaillement afin d'éviter les dommages au cadre dus à une surcharge de la tôle de nivellement.
Trois jeux de vis de cisaillement sont compris dans les accessoires de la machine. Une fois qu'elles ont toutes été utilisées, veiller à la qualité des vis de remplacement. Utiliser uniquement des vis M12x60 de qualité 4.6.
Le couple de serrage des vis M12 ne doit pas dépasser 10 Nm. Si les vis M16 situées derrière devaient être desserrées, un couple de serrage maximal de 15 Nm doit être respecté ici (Fig. : 15).



Fig. : 15

8.4 UTILISATION DES DIFFÉRENTS OUTILS

Il est possible avec le GK 400 M1 d'utiliser les différents outils (tôle de nivellement, herse, rouleau) séparément ou en combinaison ; par exemple, il est possible d'utiliser le rouleau seul en déployant complètement le cylindre de rouleau. Cela vous permet également d'utiliser la machine pour aplanir la terre après l'avoir cultivée.
Si vous voulez uniquement égaliser et aplanir, placez le rouleau et la tôle de nivellement dans la position la plus basse, de sorte que les rangées de hérse soient soulevées du sol. Fixez en plus les rangées de dents dans le premier trou ou le trou le plus en bas.

9 MAINTENANCE ET ENTRETIEN

9.1 CONSIGNES GÉNÉRALES DE MAINTENANCE

Pour maintenir l'appareil même après une durée de service prolongée en bon état, vous devez respecter les consignes mentionnées ci-après :

- **Avant chaque mise en service, vérifier que les flexibles hydrauliques ne sont pas usés, endommagés ou vieillis.**
- En cas de remplacement des flexibles hydrauliques, utiliser des conduites qui répondent aux exigences techniques du fabricant de l'appareil.
- Au point 5, vous trouverez quelques consignes de sécurité essentielles pour la maintenance.
- Les pièces d'origine et les accessoires sont spécialement conçus pour les machines ou appareils.
- Nous attirons explicitement votre attention sur le fait que les pièces d'origine et accessoires non fournis par nous-mêmes ne sont également pas testées et validées par nous-mêmes.
- Le montage et/ou l'utilisation de tels produits peuvent donc modifier ou influencer de manière négative les propriétés prédéfinies par la construction de votre appareil dans certaines circonstances. Pour les dommages qui proviennent de l'utilisation de pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine, la responsabilité du fabricant est exclue.
- Les modifications de votre propre chef ainsi que l'utilisation de pièces de construction et de montage sur les machines excluent toute responsabilité du fabricant.
- Après le nettoyage, lubrifier tous les points de lubrification et répartir de manière homogène le lubrifiant dans les paliers (par ex. effectuer un court cycle de test).
- Ne pas utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer les composants des paliers et du système hydraulique.
- Des dommages sur la peinture peuvent résulter d'un nettoyage haute pression.
- En hiver, protéger l'appareil de la rouille avec un agent écologique.
- Ranger l'appareil à l'abri des intempéries.
- Poser l'appareil de manière à ne pas charger inutilement les dents (rouleau complètement vers le bas, utiliser la béquille de dépose avant).

9.2 CONSIGNES DE MAINTENANCE RÉGULIÈRE

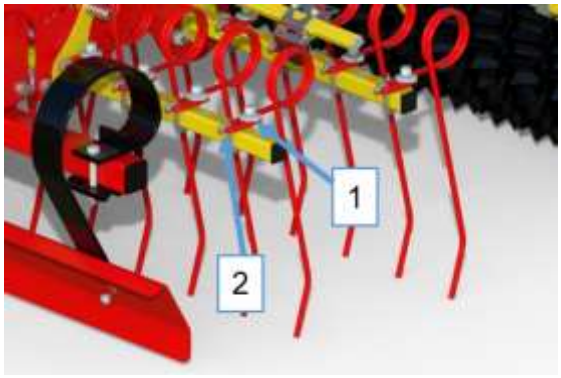
- Resserrer tous les raccords vissés au plus tard après 3 heures de service, puis encore après environ 20 heures de service et les contrôler ensuite régulièrement (les vis desserrées peuvent causer des dommages consécutifs considérables qui ne sont pas couverts par la garantie).
- Les points de lubrification des articulations et des paliers doivent être lubrifiés régulièrement avec une graisse universelle (environ toutes les 10 heures de service).
- Effectuer régulièrement un contrôle visuel de la sécurité des dents.
- Sur les appareils équipés de coupleurs rapides, graisser également les fentes de guidage.
- Après les 10 premières heures de service, puis toutes les 50 heures de service, contrôler l'étanchéité des groupes hydrauliques, des tuyaux flexibles hydrauliques et des raccords hydrauliques et resserrer les raccords si nécessaire.
- **Les flexibles hydrauliques doivent être remplacés au plus tard six ans après leur fabrication. La date de fabrication des flexibles hydrauliques est indiquée sur les raccords sertis.**
- Le kit de plateforme et son échelle d'accès doivent être soumis à un contrôle visuel régulier.

- Vérifier régulièrement que le caoutchouc pour la fixation de l'échelle d'accès du kit de plateforme n'est pas usé et le remplacer si nécessaire. Le remplacement doit être réalisé par du personnel qualifié et avec des pièces d'origine.

9.3 REMPLACEMENT DES DENTS

Pour remplacer les dents cassées ou usées, desserrez uniquement l'écrou et enlevez la dent (pour les dents de 10 ou 12 mm).

- Fixez la nouvelle dent de 10 ou 12 mm au crochet, comme représenté à la Fig Fig. : 16, et revissez l'écrou.
- Veillez à ce que la distance des traits soit correcte ! Les dents de la rangée arrière divisent par deux la distance des dents avant.



1 : dévisser l'écrou
2 : crochet de fixation

Fig. : 16

9.4 BLOCAGE DES DENTS

Sur la série GK, les dents sont sécurisées de série par un câble. Ainsi les dents ne s'égarent pas dans le champ. Ce dispositif évite également d'endommager d'autres machines telles que les faucheuses et les ramasseuses-presses.

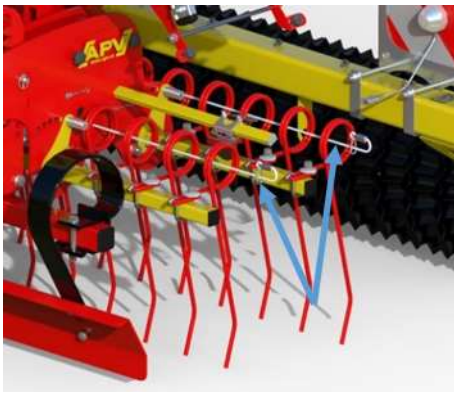


Fig. : 17

9.5 RÉPARATION ET REMISE EN ÉTAT

En cas de panne ou d'endommagement du régénérateur de prairie combiné, veuillez contacter le fabricant. Les coordonnées figurent au chapitre 3.

10 REMARQUES CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Réduction du bruit lors de l'utilisation

Les pièces éventuellement détachées (comme les chaînes) doivent être fixées pour éviter du bruit inutile.

Utilisation économe en énergie
Les dents du régénérateur de prairie combiné ne doivent pas pénétrer dans le sol plus profondément que nécessaire. De cette manière, le tracteur n'est pas sollicité plus que nécessaire, ce qui permet d'économiser du carburant.

Matières premières recyclables lors de l'élimination
De nombreuses pièces du régénérateur de prairie combiné se composent d'acier ou d'acier à ressort (comme le cadre, le compartiment de herse, les dents, …) et peuvent être retirées et recyclées par une entreprise spécialisée.

11 DONNÉES TECHNIQUES

Désignation de type :	GK 400 M1
Mode de fonctionnement :	Nivellement par les ressorts à lames avec tôle d'usure 2 rangées de dents agressives rondes à ressort Rappuyage du sol à pression réglable
Largeur de travail :	3,98 m
Largeur de transport :	4,13 m
Dimensions (avec semoir) (H x L x P) :	1,71 m x 4,13 m x 1,82 m
Dimensions (sans semoir) (H x L x P) :	1,31 m x 4,13 m x 1,82 m
Profondeur de travail :	0 à 40 mm
Nombre de dents [ø12 mm / ø10 mm] :	55
Écart des dents :	72,5 mm
Montage/attelage (trois points, …) :	cat. II
Poids (plein) :	1850 kg (2030 kg)
Rouleau (410) :	1316 kg
Rouleau (530) :	1236 kg
Rouleau (390) :	870 kg
Herse:	530 kg
Adaptation au sol :	Suspension oscillante -> Adaptation au sol à une hauteur de 7 cm
Appareils suiveurs :	Rouleau Cambridge d = 530 mm Rouleau Cambridge d = 390 mm Rouleau denté d =410 mm
Puissance minimale du tracteur :	120 CV
Particularités :	Tous les composants sont utilisables de manière séparée ou combinée de différentes manières Séparation possible en un outil avant et arrière
Accessoires spéciaux :	Éclairage avec panneaux d'avertissement Dispositifs de montage pour semoirs Kit de plateforme pour herse Montage des déflecteurs sur la herse Kit de capteur GPSa + capteur bout de champ bras supérieur
Possibilités de combinaison :	Semoir pneumatique 120-500 avec ventilateur électrique et hydraulique

12 SCHÉMA HYDRAULIQUE

Réglage hydraulique du rouleau du GK 400 M1 :

1 : distributeur
2 : accouplements hydrauliques
3 : cylindres de rouleaux hydrauliques
4 : bloc d'arrêt hydraulique

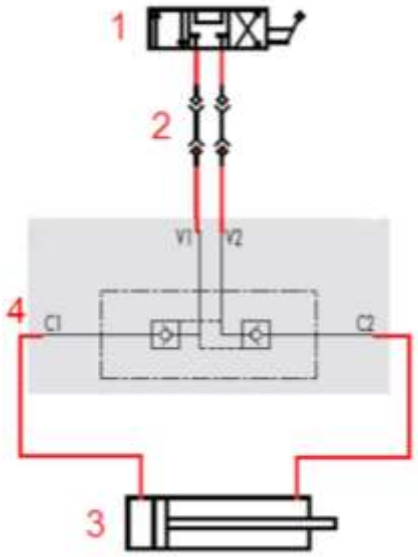


Fig. : 18

13 TRANSPORT SUR ROUTE

13.1 TRANSPORT SUR LA VOIE PUBLIQUE (GÉNÉRALITÉS)

- Vérifiez qu'aucune goupille de sécurité ou autre n'a été perdue pendant le travail.
- Respecter les réglementations du Code de la route de votre pays.
- Ne déchargez les tuyaux flexibles hydrauliques qu'une fois rendu à destination en plaçant le distributeur du tracteur dans la position intermédiaire.
- Le support pour les panneaux d'avertissement avec éclairage (équipement sur demande) est monté sur le support du rouleau et doit se trouver à la verticale par rapport à la route.
- Le bras supérieur doit être monté de manière fixe côté machine, en aucun cas dans le trou oblong de la machine.
- Si vous utilisez une roue de sol pour l'épandeur pneumatique avec support latéral, démontez celle-ci et accrochez-la sur le cadre afin que la largeur de 3 m soit respectée.
- Après le travail au champ, le rouleau du GK 400 M1 doit être nettoyé afin d'éviter que des résidus de terre collant sur la rouleau ne tombent sur la route.

13.2 TRANSPORT SUR LA VOIE PUBLIQUE (LES DISPOSITIONS LES PLUS IMPORTANTES)

- La charge par essieu et le poids total de la machine de traction ne doivent pas être dépassés.
- L'appareil porté doit être signalé par des panneaux d'avertissement ou des plaques avec des lignes obliques rouges et blanches (selon les normes DIN, ÖNORM ou autres normes nationales).
- Les pièces compromettant la sécurité de la circulation ou dangereuses doivent être recouvertes et signalées de plus par des panneaux d'avertissement ou des plaques. Les panneaux d'avertissement ou les plaques doivent se trouver au max. à 150 cm au-dessus de la chaussée pendant la conduite.
- Les dispositifs d'éclairage de la machine de traction ne doivent pas être recouverts par l'appareil. Dans le cas contraire, ceux-ci doivent être dupliqués sur l'équipement.
- La manœuvrabilité du tracteur ne doit pas être influencée ou réduite par l'équipement !
- Si les réglementations routières du pays de l'exploitant ne peuvent pas être respectées en raison de la largeur de transport du GK 400, il doit être transporté à l'aide d'une camionnette surbaissée.

13.3 CALCUL DES RAPPORTS DE POIDS

Si vous souhaitez conduire avec un appareil qui est fixé à l'attelage 3 points, vous devez vous assurer que vous ne dépassez pas le poids total maximum autorisé, les charges par essieu admises et la capacité de charge des pneumatiques du tracteur avec l'appareil porté.
L'essieu avant du tracteur doit être lesté avec au moins 20 % du poids à vide du tracteur.
Vous pouvez déterminer toutes ces valeurs avec ce calcul :

Données :

T_L Poids à vide du tracteur
T_V Charge sur l'essieu avant du tracteur vide
T_H Charge sur l'essieu arrière du tracteur vide
G_H Poids total de l'appareil monté à l'arrière
G_V Poids total de l'appareil monté à l'avant
a a Écartement entre le centre de gravité de l'appareil monté à l'avant et le centre de l'essieu avant
b Écartement des roues du tracteur
c Écartement entre le centre de l'essieu arrière et le centre de la boule du bras inférieur
d Écartement entre le centre de la boule du bras inférieur et le centre de gravité de l'appareil monté à l'arrière

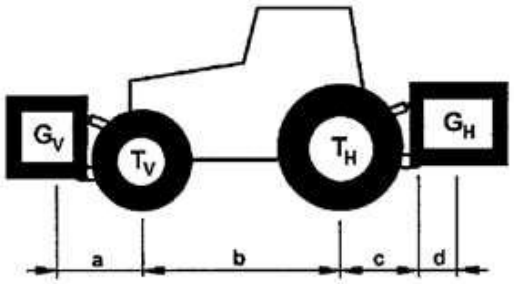


Fig. : 19

Calculs de poids

1. Calcul du lestage minimum à l'avant pour les appareils montés à l'arrière GV min :

$$G_{V\ \min} = \frac{G_H \bullet (c+d) - T_V \bullet b + 0{,}2 \bullet T_L \bullet b}{a+b}$$

Reportez ce résultat dans le tableau du point 13.3.1.

2. Calcul du lestage minimum à l'arrière pour les appareils montés à l'avant GH min :

$$G_{H\ \min} = \frac{G_V \bullet a - T_H \bullet b + 0{,}45 \bullet T_L \bullet b}{b+c+d}$$

Reportez également ce résultat dans le tableau du point 13.3.1.

3. Calcul de la charge réelle sur l'essieu avant Tv tat :

Si, avec l'appareil monté à l'avant (GV), le lestage minimum requis à l'avant (GV min) n'est pas atteint, le poids de l'appareil monté à l'avant doit être augmenté au poids du lestage minimum à l'avant !

$$T_{V\ tat} = \frac{G_V \bullet (a+b) + T_V \bullet b - G_H \bullet (c+d)}{b}$$

Reportez maintenant la charge par essieu avant réelle calculée et celle indiquée dans la notice d'utilisation du tracteur dans le tableau.
indiquée dans le mode d'emploi du tracteur dans le tableau du point 13.3.1.

4. Calcul du poids total réel Gtat :

Si, avec l'appareil monté à l'arrière (GH), le lestage minimum requis à l'arrière (GH min) n'est pas atteint, le poids de l'appareil monté à l'arrière doit être augmenté au poids du lestage minimum à l'arrière !

$$G_{tat} = G_V + T_L + G_H$$

Reportez maintenant le poids total calculé et le poids total autorisé, indiqué dans la notice d'utilisation du tracteur, dans le tableau du point 13.3.1.

5. Calcul de la charge réelle sur l'essieu arrière TH tat :

$$T_{H\ tat} = G_{tat} - T_{V\ tat}$$

Reportez la charge sur essieu arrière réelle calculée et la charge sur essieu arrière autorisée, indiquée dans la notice d'utilisation du tracteur, dans le tableau du point 13.3.1.

6. Capacité de charge des pneus :

Reportez la valeur doublée (deux pneus) de la capacité de charge autorisée (indiquée par exemple dans les documents du fabricant des pneus) dans le tableau du point 13.3.1.

13.3.1 TABLEAU DES RAPPORTS DE POIDS

	Valeur réelle selon calcul		Valeur admissible selon notice d'utilisation		Double de la charge admissible des pneus (2 pneus)
Lestage minimum avant/arrière	kg				
Poids total	kg	≤	kg	≤	kg
Charge sur l'essieu avant	kg	≤	kg	≤	kg
Charge sur essieu arrière	kg	≤	kg	≤	kg

ATTENTION !
Le lestage minimum doit être fixé sur le tracteur en forme d'un appareil porté ou d'un poids de lestage ! Les valeurs calculées ne doivent pas être supérieures aux valeurs autorisées !

14 ÉCLAIRAGE SCHÉMA ÉLECTRIQUE

R Droite
L Gauche
1 Connecteur 12 V à 7 pôles
2 Feu arrière droit
2.1 Clignotant
2.2 Feu arrière
2.3 Feu de frein
3 Feu arrière gauche
3.1 Feu de frein
3.2 Feu arrière
3.3 Clignotant

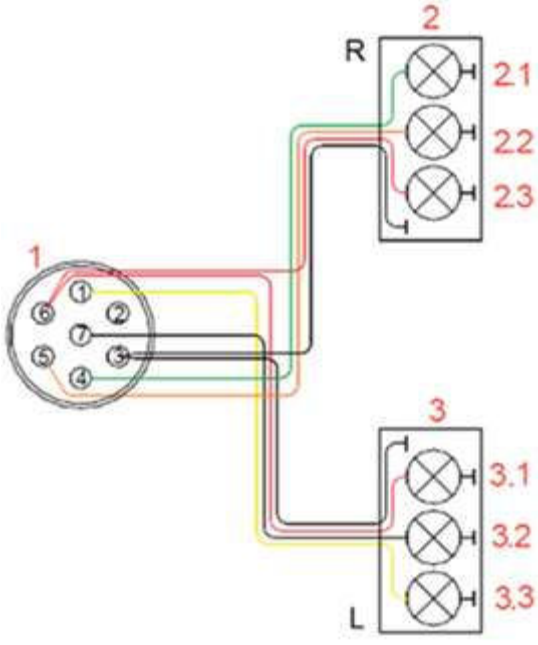


Fig. : 20

Affectation des connecteurs et des câbles :

N°	Dés.	Couleur	Fonction
1	L	jaune	Clignotant gauche
2	54g	---	----
3	31	blanc	Masse
4	D	Vert	Clignotant blanc
5	85R	brun	Feu arrière droit
6	54	Rouge	Feu de frein
7	58L	noir	Feu arrière gauche

15 MISE HORS SERVICE, STOCKAGE ET ÉLIMINATION

15.1 MISE HORS SERVICE DE LA MACHINE

Pour que la machine reste pleinement fonctionnelle même après une pause prolongée, il est important de prendre des précautions pour le stockage : observez à ce sujet le point 15.2.

15.2 STOCKAGE DE LA MACHINE

- La machine doit être stockée au sec et protégée des intempéries, afin qu'elle ne perde pas sa fonctionnalité même après une longue période de stockage.
- La surface de rangement doit être adaptée. Le sol doit être stable et horizontal afin que les pieds ne s'enfoncent pas et que le régénérateur de prairie combiné ne puisse pas partir en roue libre.
- Afin de garantir un rangement en toute sécurité de la machine, les béquilles du régénérateur de prairie combiné doivent être abaissées.
- Veiller à ce que les dents ne touchent pas le sol pour éviter de les endommager.
- Les béquilles doivent être sécurisées par une goupille fendue sur l'axe pour éviter un détachement inopiné.
- Immobiliser l'appareil contre le départ en roue libre.
- Ensuite, décharger la pression des flexibles hydrauliques vers le tracteur et les découpler.
- Ne rien ranger ou stocker sur la machine.
- Le régénérateur de prairie combiné doit toujours être rangé et stocké dans un endroit sûr afin d'éviter toute mise en service non autorisée.

15.3 ÉLIMINATION

L'élimination de la machine doit être effectuée conformément à la réglementation locale en matière d'élimination de machines.

15.4 CONSEILS POUR LA CULTURE DES PLANTES AVEC LE GK 400 M1

Avant chaque sursemis, le lit de semis doit être préparé. Le régénérateur de prairie combiné GK 400 M1 exécute cette opération de manière optimale avec 2 rangées de dents. En combinaison avec le le rappuyage du sol, effectué avec un rouleau, vous effectuez ainsi trois étapes de travail en une fois.

Grâce à son travail minutieux et efficace, le GK 400 M1 s'intègre de manière optimale dans votre concept d'exploitation global.
L'objectif de votre concept sera d'améliorer le rendement et de multiplier les précieuses graminées.

D'autres effets du GK 400 M1, tels que

- l'aération du sol,
- la régulation hydrique,
- l'incorporation des semences,
- Rappuyage du sol
- le rappuyage des semences et, par conséquent,
- la favorisation du peuplement,

contribuent de manière décisive à la formation d'une bonne productivité de plantes.

Une régulation non chimique réussie des mauvaises herbes et un rendement élevé dépendent toutefois considérablement de vous, car vous devez observer soigneusement ce qui se passe dans votre sol.
L'herbage peut théoriquement être réensemencé pendant toute la période sans gel et sans neige. Si l'herbage est clairsemé, réensemencez-le si possible dès le printemps pour prévenir un fort envahissement par les mauvaises
herbes. En principe, réensemencez plus souvent avec un réglage moins agressif et une moins grande quantité de semences.

Au printemps, vous pouvez réensemencer dès que le sol s'est légèrement réchauffé. Le tracteur doit pouvoir bien rouler sur le sol. Évitez en tout cas d'ensemencer lorsque le sol est visqueux.

Un sursemis effectué au printemps a l'avantage que l'humidité du printemps et la terre retournée peuvent être utilisées comme lit de semis. Malgré un bon départ, les herbes peuvent toutefois dessécher en cas de sécheresse pré-estivale et la pression de la vieille couche herbeuse est plus importante au printemps en raison de la poussée de croissance plus forte.
Nous remédions à cet inconvénient en équipant le GK 400 M1 d'un rouleau qui appuie sur les semences et améliore leur rappuyage du sol. Les semences germent plus rapidement et le risque de dessèchement est moindre.

Le choix optimal de la force, du réglage de la profondeur, de la vitesse de déplacement, de la manière de régler les dents et du débit de semences dépend de votre expérience des liens entre la qualité du sol et les conditions météorologiques, qui peuvent varier considérablement d'une région à l'autre.

16 ACCESSOIRES

16.1 ÉCLAIRAGE AVEC PANNEAUX D'AVERTISSEMENT (DES DEUX CÔTÉS)

Est nécessaire pour déplacer la GK sur la voie publique.

Numéro de commande :
06001-2-021



Fig. : 21

16.2 KIT DE PLATEFORME POUR LA HERSE

Pour une maintenance simplifiée du semoir pneumatique, si présent. Veuillez noter que le montage du semoir pneumatique doit être réalisé conformément aux normes.

Numéro de commande :
06008-2-015



Fig. : 22

16.3 KIT D'ACCESSOIRES DE MONTAGE DES DÉFLECTEURS SUR LA HERSE

Il permet le montage des déflecteurs sur la herse.



Fig. : 23

Numéro de commande :
06023-2-030

16.4 KIT DE MONTAGE DU SEMOIR PNEUMATIQUE POUR LA HERSE

Est nécessaire pour le montage du semoir pneumatique sur la herse. Veuillez noter que le montage du semoir pneumatique doit être réalisé conformément aux normes.



Fig. : 24

Numéro de commande :
06008-2-033

16.5 KIT DE MONTAGE DOSEUR MULTIPLE POUR LA HERSE

Est nécessaire pour monter un doseur multiple sur la herse. Veuillez noter que le montage du doseur multiple doit être réalisé conformément aux normes.

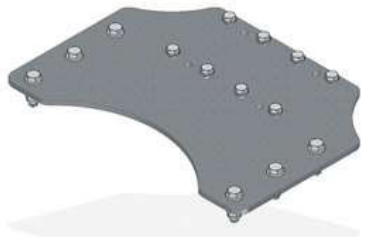


Fig. : 25

Numéro de commande :
06008-2-031

16.6 KIT DE CAPTEURS - GPSA + CAPTEUR POUR 3IÈME POINT

C capteurs peuvent être utilisés en combinaison avec un semoir pneumatique

- pour la distribution de semences en fonction de la vitesse,
- pour l'arrêt automatique du rouleau de dosage lors de relevage de la machine en tournière.

.



Fig. : 26

Fig. : 27

Numéro de commande :
00300-2-053

17 PIÈCES DE RECHANGE

Vous avez la possibilité de commander les pièces de rechange souhaitées directement via notre catalogue de pièces de rechange en ligne. Pour cela, scanner le code QR avec votre smartphone - vous serez redirigé directement vers notre catalogue de pièces de rechange en ligne. Veuillez avoir votre numéro de produit/numéro de série à portée de main.

Vous pouvez appeler notre catalogue de pièces de rechange en ligne également via notre site Internet www.apv.at dans la zone service.

Si vous avez des questions sur les pièces de rechange ou votre commande, notre service clientèle se tient à votre disposition (coordonnées voir point 3).

18 INDEX

Accessoires 24
Activation de la garantie 6
Affectation des connecteurs et des câbles 22
Appareils portés 8
Blocage des dents 18
Capacité de charge des pneumatiques du tracteur 21
Capacité de direction et de freinage 11
Charges par essieu admises 21
Conseils pour la culture des plantes 23
Consignes de sécurité 6
Consignes de sécurité technique 6
Déclaration de conformité CE 4
Directives de prévention des accidents 6
Données techniques 19
Éclairage 19, 22
Élimination 19, 23
Entretien 17
Garantie 5
Identification de l'appareil 5
Maintenance 8, 17
Matières premières recyclables 19
Mise hors service 23
Mode de fonctionnement 15
Montage sur le tracteur 11
Notice d'utilisation 10, 11, 21, 22
Palier 19, 23
Panneaux d'indication 10
Pièces détachées 26
Plaque signalétique 5
Pneumatiques 9, 22
Poids total maximum autorisé 21
Pression de gonflage 11
Profondeur de travail 15, 19
Rapports de poids 21
Réclamations en garantie 5
Réduction du bruit 18
Réglage de l'agressivité 16
Remplacement des dents 18
Réparation et remise en état 18
Schéma hydraulique 20
Sécurité par cisaillement 16
Semoirs 9
Service 5
Structure 15
Système hydraulique 8
tôle de nivellement 16
Transport sur route 20
Utilisation conforme à l'usage prévu 6
Utilisation des différents outils 17
Utilisation économe en énergie 19
Vitesse de déplacement 15

APV – Technische Produkte GmbH
Zentrale : Dallein 15
AT - 3753 Hötzelsdorf

Tél. : +43 2913 8001
office@apv.at
www.apv.at